



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Intervention de Marie-Louise GOURDON
Présidente du groupe Environnement et solidarités

Monsieur le Président,
Mes chères et chers collègues,

Nous avons aujourd'hui à tracer des voies pour l'avenir, des orientations budgétaires, et des projets.

Il nous semble opportun, d'avoir **une vision à 7 ans puisque nous sommes au début d'un long mandat** qui nous donnera du temps pour travailler et mettre en œuvre les projets départementaux.

Nous sommes à un tournant dans l'histoire de l'humanité.

Pour la première fois sans doute nous sommes face à une crise qui met en péril notre existence sur cette planète à moyen terme.

Le GIEC dit que « La vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes. L'humanité ne le peut pas. ».

Nos niveaux actuels d'adaptation sont insuffisants à répondre aux futurs risques climatiques prévient ce dernier qui tempère quand même ce pessimisme :

Mais Nous avons encore les cartes en main. **Si nous prenons aujourd'hui des mesures fortes, nous pouvons freiner l'emballement.** « *Nous avons besoin d'une transformation radicale des processus et des comportements à tous les niveaux : individus, communautés, entreprises, institutions et gouvernement, plaide le rapport. Nous devons redéfinir notre mode de vie et de consommation* »

Nous connaissons une crise climatique qui oblitère l'avenir.

Et cette angoisse est terriblement ressentie, notamment par les jeunes, et même les très jeunes. Cela s'appelle aujourd'hui l'éco- anxiété.

Les conclusions de La Cop 26, présentent quelques avancées en termes de réduction des énergies fossiles, mais elles sont loin d'être satisfaisantes et de nature à rassurer les jeunes générations, et nous-mêmes. Arriverons-nous à limiter l'augmentation de la température à 1,5° d'ici 2050 ? Fin du siècle.

À ce jour les engagements pris ne le laissent pas espérer. Et ce ne sont que des engagements, encore faut-il les tenir !

Localement, les conséquences du réchauffement commencent à être bien connues : submersion du littoral, tempêtes récurrentes, inondations, incendies, disparition progressive de

la neige, surchauffe des températures. Notre département et toute la région se réchauffent plus vite que le reste de la France. Nous avons déjà pris 1 degré en très peu de temps comme nous l'a confirmé la directrice du Haut conseil pour le climat ici-même.

Notre département souffrira.

Que constatons-nous dans notre département ?

Une bande côtière saturée par les déplacements et fortement polluée.

Un moyen pays qui se densifie et se densifiera plus encore avec la recherche de logements à l'écart des agglomérations suite à la crise sanitaire,

Un haut pays qui va connaître progressivement la fin de l'enneigement et des stations de ski,

Que peut faire un département dans le cadre de ses compétences ?

Monsieur le Président nous vous savons gré d'avoir choisi comme orientation principale le green deal et déterminé des axes d'actions.

Notre question est : vu l'extrême urgence de la situation climatique et la nécessité d'accélérer l'action, les mesures engagées dans le cadre du Green deal seront - elles suffisantes ?

Allons-nous faire le maximum pour décarboner collectivement nos activités ?
pour Réduire l'usage de la voiture ?

Développer les transports en commun, le train, les mobilités douces ? Réduire réellement l'usage de l'avion ?

Allons-nous planter suffisamment d'arbres ?

Allons-nous suffisamment développer toutes les formes d'énergie et surtout prendre des mesures pour réduire notre consommation ?

Allons-nous innover pour construire en se protégeant des risques d'inondation? Des risques de submersion ?

Cette Sécurité-là est au cœur de nos préoccupations aujourd'hui.

La tempête Alex, les inondations de 2015 ont laissé de sinistres souvenirs dans nos mémoires et exigent de nous que nous apprenions à nous adapter.

Prévenir et s'adapter.

Comment allons-nous protéger le littoral de la montée des eaux ? C'est extrêmement urgent.

L'aéroport de Nice court à terme le risque de submersion, comme Nombre de nos infrastructures et les constructions le long du littoral

Je prends l'exemple de la section du bord de mer entre Antibes et Villeneuve Loubet, particulièrement exposée.

Une expérimentation de bambous brise-vagues avait été mise en place. Nous apprenons par Nice Matin qu'elle est interrompue et les bambous arrachés sans concertation apparemment.

On apprend, toujours par le journal, qu'un projet de digue est en cours. Nous n'en avons pas entendu parler. Digue pour protéger la route mais également pour la voie de chemin de fer.

Quelles mesures sont réellement prévues à court terme pour le littoral ?

Ce n'est qu'un exemple.

Quelles mesures aussi pour adapter l'agriculture au réchauffement ?

Se nourrir autrement, limiter le gaspillage alimentaire, produire localement.

le plan agricole et alimentaire que vous présentez va dans le sens de la décarbonation, j'y reviendrai. Mais l'adaptation sera essentielle.

Faut-il construire autrement ? Moins construire ? Où ne faut-il plus construire ?

Un grand chantier nous attend pour respecter les objectifs de division par deux de l'artificialisation des sols d'ici 2030 et de zéro artificialisation fixé à 2050

Pour construire en prenant en compte les enjeux et exigences de sobriété énergétique, de décarbonation de la construction tout le long du cycle de vie ou de sortie des énergies fossiles fixés par la RE 2020.

Côté énergies, Avec la création de la Seml énergie 06, qui mettra en œuvre **des projets de production d'énergies renouvelables**, est-il prévu de travailler aussi sur les réseaux de chaleur ? Ils sont encouragés par le RE2020 « parce qu'ils constituent un enjeu stratégique de la politique nationale de décarbonation du chauffage des bâtiments ».

Prévention

Suite à la tempête Alex une réflexion devait avoir lieu avec les services de l'état sur la **Communication en temps de catastrophe** afin de ne plus se retrouver dans un black-out total des communications. Rappelez-vous, plus d'internet' plus de téléphone plus de radio. Est-ce que c'est en cours ?

Le Smart deal nous aidera-t-il à trouver des solutions pour anticiper et prévenir ? C'est évident, vous avez su le mettre en place pour y parvenir. C'est donc le mariage de l'intelligence artificielle et de l'intelligence naturelle.

J'en viens à la culture du risque et à l'adaptation

Le département pourrait-il être, avec l'Etat et avec l'expertise du SDIS, initiateur et chef de file d'un **PROGRAMME DE FORMATION A LA CULTURE DU RISQUE** à l'attention des habitants et des professionnels ? avec Une campagne d'information, des outils concrets à disposition des communes, des réunions publiques et autres idées ...

Le département pourrait-il coordonner avec l'état un PLAN DÉPARTEMENTAL DE SOLUTIONS à prendre d'urgence ?

Chaque collectivité a un rôle à jouer, mais jouer de manière coordonnée nous donnerait plus d'efficacité : les communes, les EPCI, le département, la région ont un rôle à jouer.

C'est aussi une recommandation européenne :

« Les autorités nationales et locales devraient maintenir des forums pour partager et échanger des expériences en matière d'adaptation avec les parties prenantes à travers les différentes politiques sectorielles impliquées et échelles de gouvernance. »

Tout cela demande des moyens financiers et humains. Et pour une fois nous les avons.

Vous prévoyez une envolée des DMTO dont le montant va frôler 600 millions € et qui rapportent en 2021 80 millions de plus que prévu au BP.

Comment utiliser au mieux cette richesse ?

Tout d'abord vous prévoyez d'investir massivement pour la reconstruction des vallées, c'est une évidente nécessité et vous prévoyez pour cela 360 millions d'euros sur plusieurs années.

Vous prévoyez de réduire la dette et de réduire l'emprunt.

C'est une mesure de prudence certes,

Mais nous proposons d'en affecter une part conséquente aux actions urgentes et nécessaires pour le climat.

Pour investir dans les moyens de prévention et d'adaptation au changement climatique de façon plus importante.

Et nous proposons également d'accentuer notre solidarité envers nos concitoyens les plus démunis.

Parce que les crises que nous traversons sont toujours plus graves pour les plus fragiles.

Notre Département est à la fois très riche et très pauvre.

Nous proposons de renforcer le budget des solidarités sur les sur les années à venir.

Prévoir de nouvelles structures d'hébergement pour les personnes handicapées qui manquent cruellement aujourd'hui.

Intensifier l'aide au vieillissement à domicile. Peut-être certaines de ces mesures sont-elles prévues dans le plan Autonomie que vous allez nous présenter mais comme nous n'y avons pas été associés nous ne le savons pas ...

Autres possibilités de développement des solidarités :

Suspendre moins de bénéficiaires du RSA pour des motifs non liés à la fraude,

Augmenter le nombre de places d'hébergement pour les femmes victimes de violences, ...

Dans le cadre de ce DOB, parmi vos projets pour le mandat figurent de grands plans auxquels nous aurions aimé pas été associés : Le plan collège, le plan autonomie, le plan enfance, une nouvelle politique agricole et alimentaire....

Je souligne ici notre contentement de découvrir dans ce plan agricole, révolutionnaire eu égard aux politiques anciennes, **la création de fermes départementales** que nous avons proposé lors des précédentes assemblées, à l'instar de la commune de Mouans-Sartoux.

En effet pour répondre aux besoins de la loi Egalim en bio et local, et pour répondre aux enjeux de santé et de décarbonation, c'est une bonne nouvelle.

En revanche, je suis très déçue car votre engagement de 50% de bio et local dans les cantines des collèges a disparu des rapports !

S'il n'était pas atteignable en 2022, vous auriez pu le phaser sur 2 ou 3 ans.

Mais là, il a carrément disparu ! Est-ce un oubli ?

Quant à la mise en place du budget vert, c'est à dire l'application de la taxonomie verte européenne qui passera le budget au crible des critères du développement durable, C'est courageux, inédit et précurseur. Nous expérimentons le thermomètre de la performance écologique.

Conclusion

Comme je l'ai dit en préambule, nous commençons un mandat de 7 ans. Pour une grande partie de la population ce qui importe aujourd'hui c'est l'urgence des mesures à prendre pour limiter le réchauffement et s'adapter à ses conséquences dans notre vie quotidienne. Selon les derniers sondages, 84 % des français s'en inquiètent.

C'est une véritable question de sécurité publique pour nos concitoyens.

La question que nous repons est donc : comment accélérer, développer et amplifier les actions nécessaires ?

Nous avons les moyens financiers, humains et techniques de le faire au niveau du Département. Nos équipes sont compétentes, efficaces et imaginatives.

Nous pourrions faire plus et mieux et peut-être entraîner l'ensemble des collectivités, décideurs et forces économiques dans notre sillage.

Nous vous proposons donc dans le prochain budget 2022 d'affecter une partie importante de l'augmentation des DMTO sur des actions de prévention et d'adaptation au réchauffement climatique.